

Information de la conférence tripartite sur la formation professionnelle

En mars dernier, la Conférence tripartite sur la formation professionnelle (CTFP) s'est penchée sur différents projets. Le projet **viamia** visant à développer et à mettre en œuvre pour les personnes de 40 ans et plus un service gratuit d'analyse de sa situation professionnelle. **Viamia** est mis en œuvre dans toute la Suisse depuis 2022 et rencontre un écho très positif auprès des participants, comme le montre une récente évaluation. La CTFP a également pris connaissance du rapport final concernant l'accès des personnes sourdes et malentendantes à la formation professionnelle. Le rapport présente un état des lieux des aides existantes et identifie les possibilités d'optimisation. La CTFP a également discuté de l'évaluation de la nouvelle structure des organes de la formation professionnelle. Enfin, la CTFP a adopté son rapport annuel 2023.

viamia implémenté avec succès dans toute la Suisse

La phase de programme de **viamia** touchant à sa fin (2022-2024), la question se pose de savoir dans quelle mesure les objectifs de ce projet ont été atteints. Le SEFRI a ainsi, en accord avec la Conférence suisse de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CS OPUC), chargé la société Ecomplan de réaliser une évaluation de la mise en œuvre et de l'impact de **viamia** dans toute la Suisse. Les résultats de l'évaluation ont été consignés dans un [rapport](#) et présentés à la CTFP. Cette dernière se montre satisfaite des résultats de l'évaluation ; le bilan de **viamia** est en effet très positif, tout comme la satisfaction des participants. Dans l'ensemble, on constate toutefois que, par rapport à l'ensemble de la population âgée de 40 à 65 ans, les participants à **viamia** sont plus souvent des femmes, des Suisses, des personnes actives et/ou disposant d'une formation supérieure. Afin d'attirer de manière plus ciblée l'attention des personnes peu qualifiées sur [l'offre viamia](#), il convient de poursuivre au niveau cantonal les mesures de promotion axée sur ce groupe cible et de veiller à ce que **viamia** reste une offre à bas seuil.

Rapport sur l'accès des personnes sourdes et malentendantes à la formation professionnelle

Les jeunes et les apprentis sourds et malentendants doivent pouvoir être conseillés et accompagnés de manière adéquate lors de leur accès à la formation professionnelle et pendant leur formation professionnelle initiale. Pour ce faire, la CTFP a lancé début 2023 un [projet](#) dans le cadre de l'initiative "Formation professionnelle 2030". L'objectif était de dresser un état des lieux des aides existantes et des possibilités d'optimisation afin de soutenir les jeunes et les apprentis sourds et malentendants, ainsi que les responsables de la formation professionnelle. Le SEFRI a mené des entretiens exploratoires pour analyser la situation actuelle et a rédigé sur cette base un plan de mesures en collaboration avec un groupe d'accompagnement. Les résultats de l'analyse ont été discutés dans le cadre d'une table ronde en décembre 2023 avec des représentants de la formation professionnelle et des organisations concernées.

La CTFP a maintenant pris connaissance du [rapport final](#) du projet. Celui-ci se veut un soutien à tous les acteurs de la formation professionnelle, en mettant en évidence les aides existantes et les possibilités d'optimisation. Le rapport peut également être une source d'information sur le fonctionnement de la formation professionnelle et sur les offres de soutien à l'intégration pour d'autres types de handicaps. Le projet prend fin avec la publication du rapport.

La nouvelle gouvernance sous la loupe

En 2021, les partenaires de la formation professionnelle ont établi une nouvelle base de coopération et introduit une nouvelle structure des organes de la formation professionnelle. Le concept de mise en œuvre, adopté lors du Sommet national de 2020, prévoit une évaluation de cette structure après trois ans. Une partie de cette évaluation consiste en une enquête auprès des partenaires de la formation professionnelle. Pour ce faire, des entretiens qualitatifs et une vaste enquête auprès des acteurs de la formation professionnelle ont été réalisés par le bureau de conseil externe *Interface*. *Interface* a résumé les résultats de son enquête dans un [rapport](#). Dans l'ensemble, *Interface* conclut que les nouveaux organes sont bien conçus et qu'ils contribuent à renforcer la formation professionnelle. *Interface* constate que certains effets ont déjà été obtenus, comme l'amélioration du pilotage de la formation professionnelle ou la promotion de processus de discussion et de décision plus transparents et plus efficaces. Elle recommande à la CTFP de conserver les aspects qui fonctionnent bien (par exemple, le fonctionnement de la CTFP et l'interaction avec les groupes de projet) et de procéder à des améliorations ponctuelles. Il s'agit par exemple de définir des processus au sein de la CTFP et d'optimiser les forums de dialogue afin de consolider l'échange avec les différents acteurs. La CTFP a pris connaissance du rapport avec intérêt. L'analyse et les recommandations d'action qui en découlent seront validées dans une prochaine étape par une expertise. La CTFP prendra position sur cette base et en rendra compte lors du prochain Sommet national de la formation professionnelle, en novembre 2024.

Rapport d'activité 2023 de la CTFP

La CTFP a adopté son [rapport annuel 2023](#). Celui-ci donne un aperçu des principaux thèmes qui ont occupé l'année dernière les partenaires de la formation professionnelle. Il s'agit notamment du renforcement des écoles supérieures et de l'engagement en faveur de la certification professionnelle pour adultes.

Contact et informations complémentaires

tbbk-ctfp@sbfi.admin.ch

[Actualité \(tbbk-ctfp.ch\)](https://www.tbbk-ctfp.ch)